



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024 SERVICE EAU POTABLE

L'article L2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

**Les documents budgétaires sont consultables au siège du Syndicat.**

Le budget est divisé en deux sections qui doivent être équilibrées en dépenses et en recettes :

- la section de fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service
- la section d'investissement qui comporte les projets de travaux et d'équipement service.

Ces deux sections sont divisées en chapitres selon la nature de l'opération.

Ces chapitres sont regroupés en opérations réelles et en opérations d'ordre. Les opérations d'ordre sont des écritures comptables qui n'entraînent pas de flux financiers contrairement aux opérations réelles (exemple dotations aux amortissements).

### Budget Primitif 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Par cet acte, le Président est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile

Le budget du service Eau potable a été voté le 2 avril 2024 par le Comité syndical. Il a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 14 mars 2024, étape obligatoire préalablement au vote du budget.

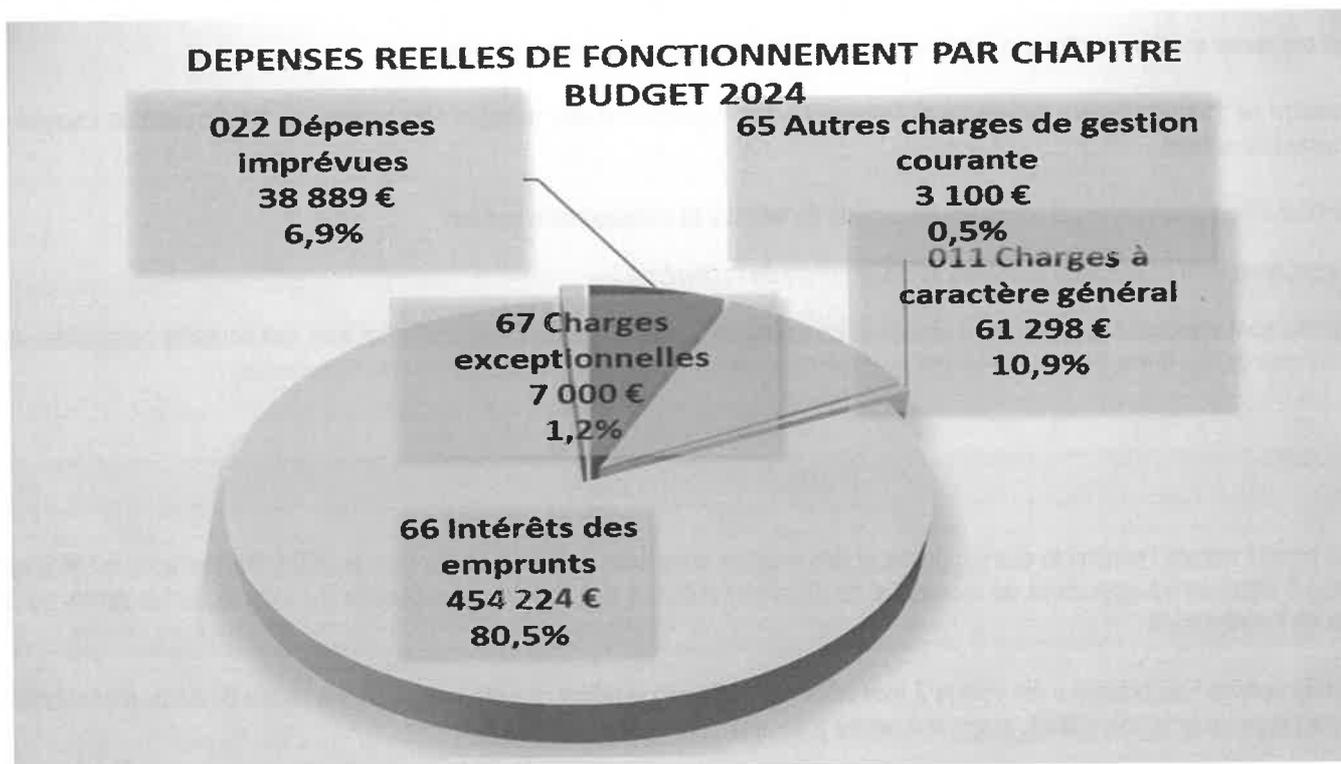
La priorité est donnée aux travaux de sécurisation et relatifs à la qualité de l'eau distribuée.

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 reporté au budget primitif 2024 s'élève à :

- **1 729 082.37 €** au compte 002 « Excédent d'exploitation reporté N-1 » de la section de fonctionnement
- **62 799.06 €** au compte 001 « Solde d'exécution négatif N-1 » de la section d'investissement

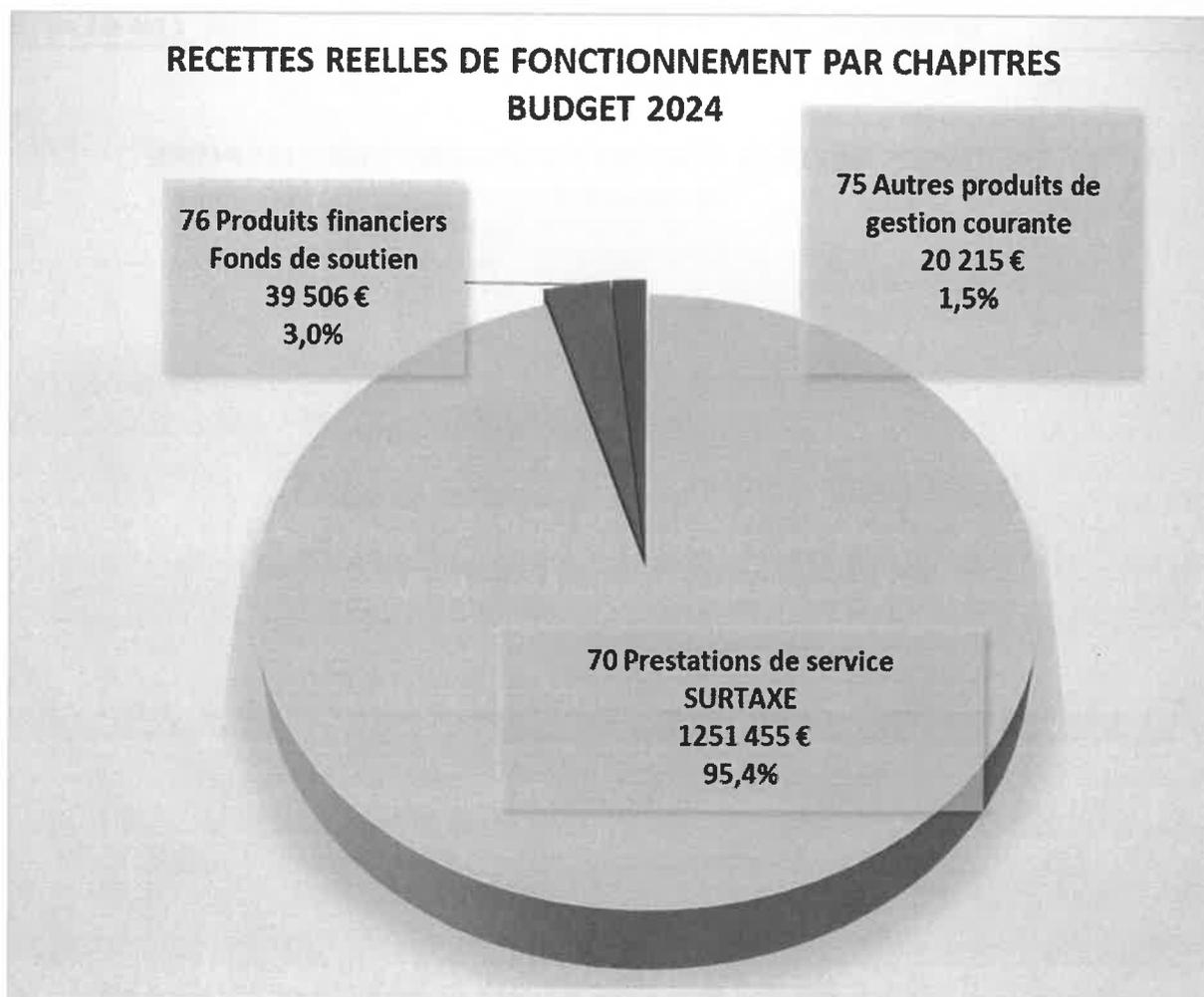
## Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	Budget primitif 2024
011	Charges à caractère général <i>Frais de fonctionnement courants du service (achats d'eau, location de terrain, redevances pour passage des canalisations, honoraires divers...)</i>	61 297,74
65	Autres charges de gestion courante <i>dont Droits d'utilisation d'un logiciel de suivi des nappes d'eau souterraines</i>	3 100,00
66	Charges financières <i>Intérêts des emprunts</i>	454 224,11
67	Charges exceptionnelles <i>Provision</i>	7 000,00
022	Dépenses imprévues	38 888,73
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>564 510,58</b>
023	Virement à la section d'investissement <i>La différence entre les dépenses et recettes de fonctionnement fait l'objet d'un virement à la section d'investissement pour l'autofinancement des divers projets d'investissement.</i>	1 688 000,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des immobilisations</i>	995 607,42
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>2 683 607,42</b>
<b>DEPENSES de l'EXERCICE</b>		<b>3 248 118,00</b>



## Les recettes de fonctionnement

RECETTES d'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	Budget primitif 2024
70	Produits des services <i>Surtaxe versée par les usagers par le biais de leur facture d'eau (principale recette du service)</i>	1 251 455,00
75	Autres produits gestion courante <i>Redevance d'occupation du domaine public, antennes</i>	20 215,15
76	Produits financiers-Aide de l'état suite au refinancement d'emprunts à risque	39 505,78
77	Produits exceptionnels - provision	2 000,00
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 313 175,93</b>
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	205 859,70
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>205 859,70</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 729 082,37
	<b>RECETTES de l'EXERCICE</b>	<b>3 248 118,00</b>

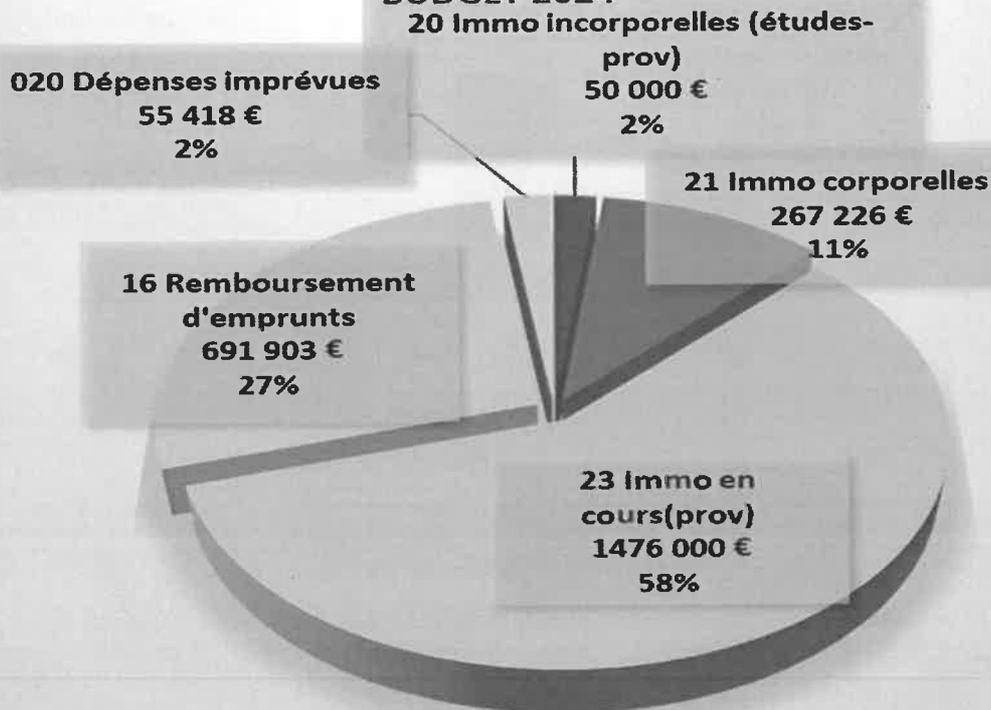


## Les dépenses d'investissement

La section d'investissement retrace les projets de travaux et d'équipement service.

DEPENSES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser	Propositions 2024	Budget primitif 2024
20	Immobilisations incorporelles <i>- Provision - AMO</i>		50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles <i>- Provision sur travaux batiments : 65226 €</i> <i>- Provision acquisition terrain/servitude : 2 000 €</i> <i>- Provision pour imprévus : 200 000 €</i>	0,00	267 225,99	267 225,99
23	Immobilisations en cours <i>Provision pour travaux futurs et imprévus</i>	0,00	1 476 000,00	1 476 000,00
16	Emprunts & dettes assimilées <i>Remboursement en capital des emprunts</i>		691 903,06	691 903,06
020	Dépenses imprévues		55 417,73	55 417,73
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>2 540 546,78</b>	<b>2 540 546,78</b>
040	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des subventions d'équipement</i>		205 859,70	205 859,70
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>205 859,70</b>	<b>205 859,70</b>
001	Solde d'exécution négatif N -1		0,00	0,00
	<b>DEPENSES de l'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	<b>2 746 406,48</b>	<b>2 746 406,48</b>

### DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE BUDGET 2024



## Les recettes d'investissement

RECETTES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser	Propositions 2024	Budget primitif 2024
10	Dotations, fonds divers, réserves <i>Dotation de la section de fonctionnement au déficit d'investissement N-1</i>		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement <i>La différence entre les dépenses et recettes de fonctionnement fait l'objet d'un virement à la section d'investissement pour l'autofinancement des divers projets d'investissement.</i>		1 688 000,00	1 688 000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des immobilisations</i>		995 607,42	995 607,42
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>2 683 607,42</b>	<b>2 683 607,42</b>
001	Solde d'exécution positif N -1		62 799,06	62 799,06
	<b>RECETTES de l'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	<b>2 746 406,48</b>	<b>2 746 406,48</b>

Les restes à réaliser sont les dépenses ayant fait l'objet d'un commencement d'exécution (commande, etc...) et non payées, et les recettes notifiées et non encaissées. Ils permettent notamment d'ouvrir les crédits sur l'exercice 2024 afin de régler les factures avant le vote du budget.

**Le Budget Primitif 2024 total s'élève à 5 994 524.48 €.**

La surtaxe est maintenue pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive à 1,25 € H.T./m3.

## Etat de la dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le capital restant dû est de 12 853 887 €. L'annuité 2024 s'élève à 1 155 756 €.

La majeure partie de la dette concerne la construction de l'usine de l'eau en 2008.

Aucun emprunt n'a été contracté depuis 2010, hormis les avances remboursables de l'Agence de l'eau perçues avec les subventions de travaux, emprunts à taux zéro et remboursables sur 15 ans.

4 emprunts dits « toxiques » ont fait l'objet d'un refinancement en 2015.

  
**S.I.A.E.P.**  
 Fait à Nemours, le 2 avril 2024  
 Le Président  
 71400 Nemours  
 01 64 28 85 01  
 01 64 28 14 48  
 Nemours - Saint-Pierre  
 Christian PEUTOT



## BUDGET PRIMITIF 2024 - PRESENTATION DETAILLEE PAR COMPETENCE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL	Administration générale	Liste des collectivités adhérant à la compétence : Nemours, Saint-Pierre-Les- Nemours, Bagneaux, Darvault, Ormesson, Châtenoy, Faÿ Les Nemours, Chevrainvilliers, Aufferville
Chapitre/ article	Libellé			Compétence obligatoire AEP
<b>70</b>	<b>Prestations de service</b>	<b>1 251 455,00</b>	-	<b>1 251 455,00</b>
70128	Autres taxes et redevances	1 251 455,00		1 251 455,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>20 215,15</b>	-	<b>20 215,15</b>
757	Redevances versées par le concessionnaire	731,67		731,67
7588	Produits divers de gestion courante	19 483,48		19 483,48
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>1 271 670,15</b>	-	<b>1 271 670,15</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>39 505,78</b>	-	<b>39 505,78</b>
7681	Fonds de soutien - sorite des emprunts à risque	39 505,78		39 505,78
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 000,00</b>	-	<b>2 000,00</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-		-
773	Annulation de Mandats	2 000,00		2 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c)</b>		<b>1 313 175,93</b>	-	<b>1 313 175,93</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>205 859,70</b>	-	<b>205 859,70</b>
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	205 859,70		205 859,70
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre à l'intérieur de la section</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>205 859,70</b>	-	<b>205 859,70</b>
<b>002</b>	<b>Excédent d'exploitation reporté</b>	<b>1 729 082,37</b>		<b>1 729 082,37</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (=Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>3 248 118,00</b>	-	<b>3 248 118,00</b>

